

Burundi : Lancement du projet pilote Inventaire des archives nationales

@rib News, 22/10/2013 - Source Xinhua
Sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, l'Action Burundaise pour la Promotion de la Lecture Publique, la Publication Scientifique et la Gestion de l'Information (ABUPL2GI) a lancé mardi le projet pilote dit Inventaire des archives nationales du Burundi. Il est évident que seule une gestion moderne et rationnelle des archives de l'administration permet de bâtir le développement sur un socle solide (â€).

« C'est donc dans cette optique que l'ABUPL2GI regroupant les professionnels de l'information documentaire a voulu apporter son savoir-faire à travers le projet pilote d'inventaire des archives nationales du Burundi afin d'apporter une pierre angulaire pour la gestion rationnelle de notre patrimoine archivistique nationale », a indiqué dans son discours de lancement dudit projet Isidore Horugavye, représentant l'OGAL de l'ABUPL2GL. Il a fait savoir que les données qui seront récoltées au cours de l'exécution de ce projet pilote vont permettre de concevoir un grand projet de préservation des collections d'archives burundaises en danger de disparition et a demandé au ministre de la jeunesse, des sports et de la culture de mettre en place une politique d'archivage claire en vue d'assurer la conservation et la préservation des fonds d'archives au niveau national. Ce projet pilote s'articule sur trois axes à savoir la formation du personnel travaillant pour le service des archives et bibliothèques nationales, l'inventaire des dossiers d'archives coloniales conservés au dépôt central et enfin l'élaboration des instruments de recherche. "Ainsi, une fois identifiées, préservées et conservées soigneusement après le traitement, ces archives seront plus accessibles au public, présent et à venir", a noté Isidore Horugavye qui ajoute que ces archives pourront également servir de preuves du passé, de fondement de ce qui doit se faire et la preuve même de la situation réelle du présent. Elles pourront enfin transmettre le passé et le reflet de la société burundaise et pourront aussi assurer le rayonnement culturel, préserver la mémoire collective, pour devenir enfin la matière première pour la recherche historique. Il a relevé quelques défis en la matière à savoir une loi nationale sur les archives qui est caduque et lacunaire et qui par conséquent mérite d'être actualisée en s'adaptant aux exigences et aux normes internationales, la quasi-totalité du personnel des archives et bibliothèques nationales qui n'est pas formé en archivage et gestion documentaire, les locaux abritant les archives nationales qui ne respectent pas les normes de conditionnement et de stockage, le manque de moyens financiers et matériels suffisants ainsi que les archives qui restent toujours éparpillées à l'extérieur qui méritent d'être rapatriées.